



Réseau de transport d'électricité

RETOMBEES ECONOMIQUES DU PROJET AVELIN-GAVRELLE

Commission Énergie AG du 24/06/13

Les études et la concertation

- Toutes les réunions liées à la concertation se déroulent sur le territoire
- Toutes les prestations liées à la concertation sont réalisées par des entreprises locales
- Quasi toutes les études sont réalisées par des cabinets locaux ou régionaux
- Partenariat avec Ecoles et Universités et accompagnement de stagiaires en mémoire de fin d'études
-

Le chantier et ses suggestions

- **entreprises locales et régionales pour**
 - Création de pistes et plateformes
 - Fourniture de béton
 - Coupe de bois et élagages éventuels
 - Rétablissement réseaux de drainage
 - Géomètres, notaires
 - Aménagements paysagers
 - Restauration, Gîtes (environ 120 à 140 personnes sur le chantier pendant plus d'un an)
 - Traitement de déconstruction de la ligne existante (recyclage béton, verre, acier)
 - gardiennage
- **Toutes les prestations liées à la concertation sont réalisées par des entreprises locales**
- **Quasi toutes les études sont réalisées par des cabinets locaux ou régionaux**
- **Partenariat avec Ecoles et Universités et accompagnement de stagiaires en mémoire de fin d'études**
- **Partenariat avec territoire pour emploi d'intérimaires**

Les principes de développement du réseau

Dans le cadre du Contrat de Service Public avec l'Etat, création d'un Programme d'Accompagnement du Projet (PAP)

- Ce PAP est alimenté à hauteur de 10% de l'investissement de la ligne aérienne soit environ 5,5 millions d'euros
- Répartis entre les communes (25%), les intercommunalités (60%) et les associations, CGx et Cral
- Destinés à cofinancer des projets de développement durable du territoire
- Gérés par une instance pilotée par la Préfecture